

BULLETIN MUNICIPAL / AGNOS INFOS

Le mot du Maire

Un centenaire à AGNOS

Bon anniversaire Albert !!!

Monsieur Albert CHATELET habitant 10 Rue du Binet avec son épouse Andrée, aura 100 ans le 9 Juillet 2014.

Il est né le 9 Juillet 1914 à BETHUNE (Pas-de-Calais)

Pupille de la Nation

Il a fait ses études de Préparateur en Pharmacie à BETHUNE.

En 1934 Service Militaire à la Citadelle de LILLE (Nord)

Il est entré Comme Préparateur gérant en 1938 à la Pharmacie Mutualiste des Mines Rue de Lille à CARVIN (Pas-de-Calais).

Le 8 Mars 1943, soit 15 mois avant le Débarquement en Normandie, il adhère au Groupe Libération Région NORD du Mouvement de Libération Nationale (Forces françaises de l'Intérieur) avec le grade de Lieutenant numéro d'inscription 6259 avec le surnom de Jean Petit.

En 1945, il donne sa démission professionnellement et militairement et part pour exercer dans les départements du Sud-Ouest comme Représentant de diverses maisons en matériel médical, chirurgical, laboratoires et autres.

Quand il prend sa retraite en 1978, il vient avec son épouse habiter à AGNOS.

Il répète qu'il doit sa longévité à l'attention incessante de son épouse Andrée et de son ami médecin Patrick.

Notre premier centenaire à AGNOS est dans une forme resplendissante. Je suis fier de compter parmi les Agnosiens un homme d'une telle valeur fidèle aux idéaux de justice sociale, homme républicain et humaniste.

Très bon anniversaire Albert !!!!

Le Maire

A.BERNOS.



Ecole d'AGNOS

Frais école 2013 :

Comme chaque année les dépenses de l'école vous sont communiquées afin de constater que la priorité budgétaire qu'est l'école se vérifie encore cette année.

Effectif de l'Ecole d'AGNOS : 75 élèves en 2013 et 76 élèves en 2012

FONCTIONNEMENT 2013	DEPENSES	RECETTES
Eau et Assainissement	393,39 €	
Chauffage	4 600,00 €	
Laverie Hargendeguy	461,00 €	
Produits entretien	1 765,99 €	
Cantine repas personnel	592,25 €	
Fourriture scolaire	4 803,14 € soit 64,04 € / enfant	
Nettoyage vitre	287,04 €	
Crédit Bail Informatique	278,67 €	
Crédit bail photocopieur	422,41 €	
Entretien Bâtiment	4 527,66 €	
Assurance Bâtiment école	1 518,66 €	
Frais téléphonique	789,36 €	
Pharmacie	139,94 €	
Subvention Ecole Publique d'AGNOS	1 232,00 €	
Garderie		2 843,50 €
Loyers école		10 877,42 €
TOTAL	21 811,48 €	13720,92 €

PERSONNEL COMMUNAL	DEPENSES	RECETTES
GAROS Evelyne, ATSEM	25 739,08 €	
AMAT Natacha, Agent d'entretien	11 405,80 €	
CAPBARAT Sylvie, Agent d'entretien	10 984,23	
CROT Céline, Contrat aidé	4 545,42 €	
LABAT Célia, C.D.D.	490,37 €	
BIDEGAIMBERRY Gislène, C.D.D.	105,91 €	
Remboursement contrat aide		1 818,28 €
TOTAL	53 271,11 €	1 818,28 €

Sans les loyers de l'Ecole d'Agnos

Dépenses de fonctionnement 75 082.59€

Recettes de fonctionnement 4 661.78€

70 420.81€

*Avec les loyers de l'Ecole	
Dépenses de fonctionnement	75 082,59 €
Recettes de fonctionnement avec les loyers	15 539,20 €

	59 543,39 €

Coût de revient par enfant 59 543,39 € : 75 enfants = 793,91 €

INVESTISSEMENT 2013	DEPENSES	RECETTES
Réhabilitation Ecole	201 927,63 € HT	
Salle de motricité	150 634,15 € HT	
Bureau étude	6 966,88 €	
Architecte Agence Locale	29 592,00 €	
Architecte Salle de motricité	12 600,00 €	
Bureau étude	4 600,00 €	
Conseil Général		75 297,00 €
Etat		95 623,20 €
Sénateur		10 000,00 €
C.C.P.O.		25 000,00 €
TOTAL	406 320,66 € HT	205 920, 20 €

Coût de la réhabilitation de l'école 200 400,46 €

200 400,46 € :75 enfants = 2 672,00 €

Par contre, il faut ramener cette opération sur des annuités d'emprunts contractée pour 20 ans.

Annuité Emprunt sur 20 ans : montant → 15339.13€

Annuité par enfant 15 339,13 € :75 = 204,52 €

Coût de revient par enfant

Coût sur 20 ans par enfant 204.52€X20 ans = 4090€

TOTAL COÛT DE REVIENT PAR ENFANT POUR 2013.

Fonctionnement sans les loyers + investissement pour 2013 :

938.94€+ 204.52€= 1 143.60 €.

Fonctionnement avec les loyers+ investissement pour 2013.

793.91€ + 204.52€ = 998.43€

Rythmes scolaires :

Les quatre Communes AGNOS, EYSUS, GURMENÇON et MOUMOUR se sont associées afin de réduire les coûts de fonctionnement dus aux animations engendrées par cette Loi. L'Amicale Laïque est l'organisme responsable des T.A.P. sur les quatre Communes. Le PEDT (Plan Educatif du Territoire) a été signé le 3 juillet 2014 par le Ministère de Jeunesse et Sports et la Caisse Nationale Allocations Familiales (CNAF).

Camion communal :

L'utilisation du camion conduit par l'employé communal sur AGNOS sera facturée 10 € par voyage à la déchetterie. Déchets verts uniquement.

**Carrière :**

Suite à de nombreuses manifestations, suite au dépôt de plus de 2000 pétitions contre la carrière la sensibilisation de la population a été totale. Cette mobilisation intervillage et au-delà montre à quel point ce projet défigurerait un superbe paysage avec en plus des suppressions d'emploi dans le tourisme (gites, V.T.T., etc...) et emplois induits à ces activités non compensés par les emplois artificiellement créés. Le Commissaire-Enquêteur a rendu un avis défavorable au projet de carrière de Bugangue. Reste l'avis du Préfet...

Intempéries :

Les deux gros orages de grêle ont de nouveau réveillé des souvenirs douloureux sur AGNOS et la région : il faut contacter de nouveau assurances, les experts afin que les toitures, voitures et cultures soient indemnisées. Le Maire avait saisi début Juin de la Chambre d'Agriculture de lutte contre la grêle sans réponse véritable. Dès le 02 Juillet, un dossier de subventionnement de cette association est demandé au Conseil Général.

Les membres du bureau de l'association Ecole de Tennis de Table d'Agnos remercient la mairie ainsi que les habitants du village et des alentours pour leur implication dans la récolte des bouchons plastique au bénéfice de l'association les bouchons de l'espoir qui, faut-il le rappeler, œuvre pour les handicapés.

Le container réceptionnant les bouchons est situé à l'entrée de la salle polyvalente rue des plouts à Agnos.

L'école de tennis de table ouvrira ses portes bénévolement à toutes les personnes de 7 à 77 ans intéressées par l'apprentissage du ping-pong de début juin à fin août.

Contact: 0685634674 ou à la mairie qui fera suivre l'information



14 15 16 17 AOUT

Comité des Fêtes :

N'oubliez pas les fêtes d'AGNOS les 14, 15, 16 et 17 Août. Les membres du Comité des fêtes en faisant la quête vous présenteront le programme.